

Justificatif généré le 25/07/2023

Support de parution :



Date de parution : 25/07/2023  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000004205\\_2023-07-13](http://www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000004205_2023-07-13)  
N° d'annonce : 7501JAL20230000004205\_2023-07-13

## NEWCO

Société par actions simplifiée

116 rue du Bac, 75007 Paris

R.C.S. : Paris 410 462 360

Activité : Commercialisation de meubles de salons et accessoires. Exploitation de tous fonds de commerce de vente de meubles de salons et d'accessoires.

### Tribunal de commerce de Paris

Jugement prononçant – Autre jugement prononçant

**Greffes du Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône.** Le Tribunal de commerce de Chalon sur Saône, a prononcé en date du 13/07/2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29/06/2023, et a désigné mandataire judiciaire SCP Btsg en la personne de M<sup>e</sup> Clément Thierry, 22 Quai Gambetta 71100 Chalon sur Saône, administrateurs judiciaires Selarl Aj partenaires en les personnes de M<sup>e</sup> J.Baptiste Audras et M<sup>e</sup> Jérôme Abadie 22 rue Cordier-Bp 107- 01003 Bourg en Bresse Cedex et SCP Cbf associées en la personne de M<sup>e</sup> Lou Fléhard, 41 rue de Liège 75008 Paris 08, ayant pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion. Les déclarations de créances sont à déposer au mandataire judiciaire, dans les deux mois de la publication au bodacc.